



Remboursement de salaire post cif

Par **Crica**, le **05/04/2011** à **10:47**

Bonjour,

J'ai pris un congés de formation l'année dernière financé par le FONGECIF.

L'Ecole n'a pas tenu le nombre d'heures de formation, or que mon entreprise m'a payé conforme stipulé au départ, maintenant ils me demandent de rembourser l'intégralité des sommes versées (inclus ce qui a été payé à l'Etat).

Suis-je obligé de rembourser cette somme ? Quelles sanctions puis-je avoir, car je n'ai pas les moyens de payer et mon entreprise veut que je rembourse coute que coute...

Merci d'avance pour votre attention